

omprend la pose de plus 30 mètres de conduites de port et de distribution le skilift de la Cierne, ccots, jusqu'au Scé et à e. Il s'agit aussi de rem-le réservoir du Scé pour de 750 à 2080 m³ de té. Et enfin, d'équiper rvoir d'une turbine, à Maudens. Ce renou-ent implique la com-le Remaufens, qui assu-3 million de francs sur millions prévus. us produisons deux is d'eau que nous n'en

consommons, sauf durant la période d'été, précise Charles Ducrot. Ces travaux nous donneront du mou pour la défense incendie», notamment pour le camping. Le produit de la vente d'électricité sera réparti entre Remaufens et le chef-lieu. «La turbine de Maudens fournit l'équivalent de la consommation annuelle de 250 ménages. Celle du Scé devrait atteindre 200 à 220 ménages», rapporte le conseiller communal François Pilloud. Et de rappeler que Châtel-

ciers doivent se répartir 4,3 millions de francs d'équipements de détail. La part communale (10,5%) correspond aux espaces publics et à des travaux de voirie, de réseaux et d'infrastructures.» Dont des placettes, une desserte publique, une venelle et un chemin piétonnier.

«Les travaux commenceront en 2026 et s'échelonnent sur des années, au rythme des investisseurs», estime le syndic, qui nuance: «Le taux de vacance est faible à Châtel-Saint-Denis.» La future administration communale (25 millions de francs) est la tête de proue de ce quartier. «Nous attendons le permis. Nous espérons pouvoir démarrer avant la fin de la législature.» »

sion tagny

Conseillère communale à Châtel, Anne Bersier a démissionné le 19 septembre, a appris l'association. En charge notamment des affaires publiques et des affaires juridiques, une juriste avait été élue à Châtel en 2020.

Le syndic, Jean-Luc Clément, a expliqué les raisons de son départ. L'annonce a été faite quelques semaines auparavant. Il n'a pas souhaité donner plus de détails. Quant à l'intérêt de la commune, il est resté inébranlable. «La communication officielle a été faite», indique le syndic. Les membres du Conseil communal ont voté au courant.

Précision que le Conseil communal a pris la décision d'organiser des élections communales, après consultation de la population. «Nous arrivons à la fin de la législature. Ce serait de transmettre les dossiers à la nouvelle personne, pour les prochains mois. C'est moi qui me retire de son dicastère», a déclaré Jean-Luc Clément. » NH

Une histoire mouvementée

Culture » La dernière publication de Pro Fribourg revient sur le développement de l'offre culturelle à Fribourg.

Aujourd'hui, les Fribourgeois bénéficient d'une large offre culturelle avec des salles de spectacle, de concert, des festivals ou des musées. Mais il y a quelques décennies, ce n'était pas aussi simple. C'est sur ces «lignes rouges» dans le canton qu'a souhaité revenir l'association Pro Fribourg dans sa dernière publication. Au fil des pages, le lecteur en apprend plus sur le contexte dans lequel notamment les salles et festivals ont été créés. Et vu les craintes exprimées par les acteurs culturels ces derniers mois, cette lutte pour une reconnaissance semble intemporelle.

Dans les années 1970, Fribourg était associé à un désert culturel, parce qu'après plusieurs échecs, la ville se retrouvait «sans salle d'envergure capable d'accueillir des spectacles, des concerts ou des événements publics de grande ampleur». Il a

fallu attendre l'émergence d'une jeunesse inspirée par les mouvements post-Mai 68 pour que les choses bougent, raconte l'association Pro Fribourg.

«Cela mène ainsi à la création de Fri-Art en 1981 suivie de celles du festival du Belluard Bollwerk, de Fri-Son et de La Spirale. Les soutiens publics accordés à ces structures sont peu lisibles malgré la création d'un Département des affaires culturelles dont le rôle, certes encore modeste et principalement consultatif, témoigne tout de même d'une volonté d'inscrire la culture à l'agenda cantonal.»

Cette histoire «parfois mouvementée» est détaillée par les auteurs Adriano Renna et Stéphanie Torche. Ce thème a été choisi car il s'inscrit dans le contexte actuel de la disparition de l'agglo de Fribourg et de la nouvelle loi pour l'encouragement des activités culturelles (LEAC). » MF

» La publication est disponible dans les principales librairies de Fribourg et Bulle, ainsi qu'auprès du secrétariat de Pro Fribourg, info@pro-fribourg.ch

